

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-quatrième session
Cotonou, République du Bénin, 3-7 novembre 2014

Point 19.2 de l'ordre du jour

**QUESTIONS À CARACTÈRE RÉGIONAL DÉCOULANT DES RAPPORTS D'AUDIT
INTERNE ET EXTERNE DE L'OMS**

Document d'information

SOMMAIRE

	Paragraphe
CONTEXTE	1-2
RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA CONFORMITÉ	3-16
Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé.....	3-7
Plan d'action du Bureau régional pour renforcer les contrôles internes	8-11
Responsabilité des États Membres concernant les accords de coopération financière directe (DFC)	12-14
État des audits externe et interne.....	15-16
	Page
ANNEXE : État de mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit interne et externe au 6 juin 2014.....	5

CONTEXTE

1. Le présent document d'information est élaboré en application de la recommandation de la cinquante-septième session du Comité régional tenue à Brazzaville en 2007, qui était de tenir les États Membres régulièrement informés des progrès réalisés dans le renforcement de la conformité aux règles, réglementations, politiques et procédures administratives en vigueur. Le document présente les défis et les réalisations dans le domaine de la gestion de la conformité depuis la dernière session du Comité régional tenue à Brazzaville en septembre 2013, et fait le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations des audits internes et externes conduits dans la Région.

2. Dans le cadre de la réforme gestionnaire en cours à l'OMS, le Siège et toutes les Régions de l'OMS ont accru les efforts visant à renforcer la gestion des risques et de la conformité. Par conséquent, la gestion des risques et de la conformité demeure une priorité majeure pour tous les centres budgétaires de l'OMS dans la Région africaine.

RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA CONFORMITÉ

Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé

3. La Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé, tenue du 19 au 24 mai 2014 à Genève, a examiné de nouveau des questions liées à la vérification des comptes et à la conformité. Le vérificateur intérieur des comptes a présenté un rapport annuel pour l'année 2013 (dans le document A67/46), qui a révélé, entre autres, des faiblesses spécifiques dans le contrôle des activités de l'OMS, notamment en matière de gestion des achats, des accords de coopération financière directe et des comptes d'avance. Pour la Région africaine, le rapport résume les résultats des audits conduits dans les bureaux de pays de l'OMS au Bénin, au Burundi, en Éthiopie, en Guinée, à Madagascar, au Sénégal, en Sierra Leone et au Tchad. Le vérificateur intérieur des comptes a également reconnu les progrès importants réalisés par rapport à la clôture des recommandations de rapports d'audit en suspens, y compris dans la Région africaine.

4. Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les opérations financières de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 (document A67/45), a également été présenté à l'Assemblée mondiale de la Santé. Dans ce rapport, le Commissaire aux Comptes n'a émis aucune réserve quant à la présentation des états financiers de l'OMS et il a recommandé des mesures visant à renforcer la responsabilisation et la transparence. Pour la Région africaine, le rapport met en exergue les améliorations dans les contrôles du bureau de pays de l'OMS au Ghana et les progrès réalisés en matière de mise en œuvre des recommandations d'audit concernant le Bureau régional.

5. Le Secrétariat de l'OMS a présenté un rapport (document A67/4) résumant les progrès accomplis dans la réforme de l'OMS depuis la Soixante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé. En ce qui concerne la réforme gestionnaire sur la responsabilisation et la transparence, le rapport présente les progrès accomplis, avec une meilleure évaluation de la performance et une transparence accrue grâce, entre autres, à un cadre amélioré de contrôle interne, à une approche de gestion des risques à l'échelle de l'organisation et à une meilleure gestion des conflits d'intérêts.

6. Des mécanismes de vérification de la conformité et de contrôle à tous les niveaux de l'Organisation ont été intégrés dans un cadre de contrôle interne cohérent et global. Ce cadre présente un processus par lequel la Direction peut être raisonnablement assurée que les objectifs fixés en

matière d'interventions, d'établissement de rapports et de conformité seront réalisés. Il va au-delà des objectifs financiers et des contrôles pour englober les opérations du programme, les ressources humaines, les achats, les voyages et la protection des biens. Il décrit les rôles des organes dirigeants, des hauts cadres et d'autres responsables relativement au contrôle interne.

7. Un nouveau Bureau de vérification de la conformité, de gestion des risques et d'éthique a été créé au Siège de l'OMS en octobre 2013, dont la mission est de donner des conseils à la Direction et au personnel sur la façon d'identifier, atténuer et contrôler les risques et les lacunes en matière de conformité à l'échelle de l'Organisation, et de faire mieux connaître les normes éthiques. Ce Bureau facilitera la mise en œuvre d'une approche plus stratégique de gestion des risques à l'échelle de l'Organisation, et collaborera étroitement avec l'Équipe du Bureau du Directeur régional chargée de la vérification de la conformité dans la Région africaine.

Plan d'action du Bureau régional pour renforcer les contrôles internes

8. L'analyse des questions de clarification posées par les vérificateurs internes et externes en 2012 et 2013 montre que de nombreux bureaux de pays de la Région africaine présentent des lacunes identiques en matière de contrôle. Cette analyse a été confirmée lors des missions de vérification de la conformité effectuées par l'équipe du Bureau du Directeur régional chargée de la conformité (CT/RDO), qui a découvert que les carences relevées ont des causes sous-jacentes communes telles que la mauvaise définition des responsabilités, le caractère inopérant des procédures et des outils de contrôle, ainsi que des insuffisances dans la supervision et la gestion de la conformité.

9. Par conséquent, les unités pertinentes du groupe organique Administration générale du Bureau régional et l'équipe du Bureau du Directeur régional chargée de la vérification de la conformité ont été renforcées en vue d'améliorer la supervision des activités des bureaux de pays et de surmonter les faiblesses génériques en matière de gestion des risques dans des domaines tels que les comptes d'avances électroniques, la logistique, les inventaires, les achats, les voyages et la gestion des ressources humaines.

10. Le Bureau régional renforce actuellement l'équipe chargée de la vérification de la conformité en recrutant du personnel additionnel. Le CT/RDO sera doté de cinq professionnels de la vérification des comptes et de personnels d'appui pour gérer quotidiennement le programme de vérification de la conformité du Bureau régional, et servir de point focal pour toutes les questions liées à la conformité dans la Région africaine. Coordonnée par un responsable principal de la conformité, l'équipe est placée sous la supervision directe du Directeur régional.

11. Au cours de la période couverte par le présent rapport, l'équipe chargée de la vérification de la conformité a effectué des missions de vérification du respect des procédures dans les bureaux de pays de l'OMS en République centrafricaine, au Congo, en République démocratique du Congo, en Éthiopie, en Afrique du Sud, au Zimbabwe et auprès de l'Équipe d'appui interpays pour l'Afrique de l'Est et australe. En outre, l'équipe a effectué des missions de vérification de la conformité au Bureau régional dans des domaines prioritaires tels que les achats, et a permis à des responsables du Bureau régional de clôturer de vieux rapports d'audit. De plus, l'équipe a participé aux séances de formation et aux réunions du personnel visant à sensibiliser les membres du personnel de l'OMS dans la Région africaine au contrôle interne et à d'autres questions liées à la conformité.

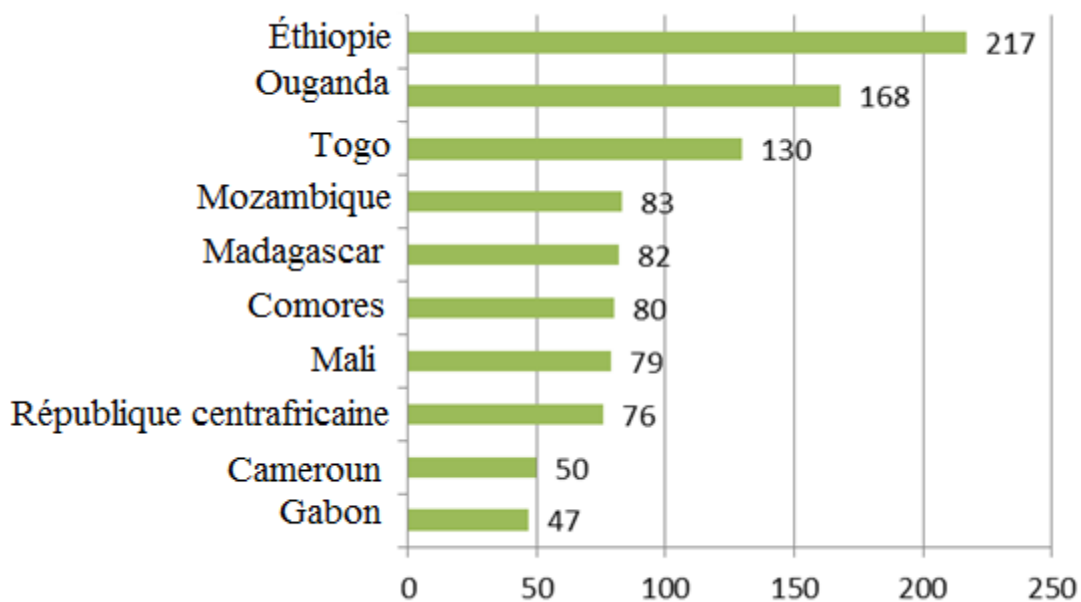
Responsabilité des États Membres concernant les accords de coopération financière directe (DFC)

12. Ces dernières années, les États Membres ont souvent souligné l'importance pour l'OMS de se doter d'un cadre efficace de contrôle interne de ses activités. Dans ce contexte, les accords de coopération financière directe (DFC) conclus avec des gouvernements ont fait l'objet d'un examen beaucoup plus minutieux des vérificateurs des comptes, surtout dans la Région africaine où ces DFC constituent le plus grand poste de dépense après les charges du personnel. La soumission hors délai ou la non-soumission par les États Membres de rapports financiers et techniques devant justifier l'utilisation des financements reçus au titre des DFC s'est souvent traduite par des demandes de clarification des vérificateurs des comptes.

13. En novembre 2012, l'OMS a attiré l'attention des ministres de la santé sur les avances consenties au titre des accords de coopération financière directe à leurs pays respectifs, qui restaient en suspens. Depuis lors, des progrès ont été faits et le montant total des dépenses en suspens au titre des DFC a baissé. Toutefois, d'autres progrès sont nécessaires. Au 31 mars 2014, un total de 1642 rapports sur les DFC était en suspens dans la Région africaine, dont 219 depuis plus d'un an.

14. Les 10 principaux pays de la Région africaine dont les rapports sur les DFC sont en suspens sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Les dix principaux pays bénéficiaires dont les rapports sur les DFC sont en suspens



Nombre de rapports sur les DFC en suspens

État des audits externe et interne

15. Les rapports d'audit interne et externe constituent un outil de gestion important pour continuer à améliorer le respect des procédures et la gestion des risques dans la Région africaine. Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Bureau régional a pu clôturer toutes les recommandations des rapports d'audit interne établis avant 2012. Des efforts notables ont été faits

pour clôturer durant la période biennale 2012/2013 tous les rapports d'audit établis de longue date. L'état des recommandations de rapports d'audit interne et externe au 6 juin 2014 est présenté sous forme de tableau en annexe.

16. Le Comité régional est invité à prendre note du présent document d'information et à fournir éventuellement toute orientation spécifique au Bureau régional.

ANNEXE : État de mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit interne et externe au 6 juin 2014

N°	Intitulé de l'audit	Date du rapport d'audit	Numéro du rapport d'audit	Nombre de recommandations	Closes	En suspens	Observations
Audits internes				(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	
1	Vérification intégrée des activités de l'OMS en Angola	Février 2012	11/872	32	23	9	Application des recommandations et communication en cours entre le bureau de pays (WCO) et le Bureau des services de contrôle interne (IOS)
2.	Examen de la mise en œuvre post-GSM au Bureau régional de l'Afrique	Mars 2012	11/874	46	34	12	Application des recommandations et communication en cours entre le Bureau de pays et l'IOS
3.	Vérification intégrée des activités de l'OMS en Ouganda	Juin 2012	12/883	32	32	0	Vérification close
4.	Bureau de pays de l'OMS, Bangui, République centrafricaine	Juillet 2012	12/891	53	19	34	Application des recommandations et communication en cours entre le bureau de pays et l'IOS
5.	Bureau de pays de l'OMS, Maputo, Mozambique	Novembre 2012	12/903	52	48	4	Application des recommandations et communication en cours entre le bureau de pays et l'IOS
6.	Équipe d'appui interpays pour l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou, Burkina Faso	Janvier 2013	11/882	9	0	9	
7.	Bureau de pays de l'OMS, Conakry, Guinée	Mars 2013	12/904	25	25	0	Vérification close
8.	Bureau de pays de l'OMS, Monrovia, Liberia	Janvier 2013	12/908	28	28	0	Vérification close
9.	Bureau de pays de l'OMS, Bujumbura, Burundi	Avril 2013	13/915	35	25	10	Application des recommandations et communication en cours entre le bureau de pays et l'IOS
10.	Bureau de pays de l'OMS, Dakar, Sénégal	Juin 2013	13/921	22	22	0	Vérification close
11.	Bureau de pays de l'OMS, Addis-Abeba, Ethiopie	Septembre 2013	13/924	69	0	69	Application des recommandations et communication en cours entre le Bureau régional et l'IOS
12.	Bureau de pays de l'OMS, Antananarivo, Madagascar	Octobre 2013	13/928	43	14	29	Application des recommandations et communication en cours entre le bureau de pays et l'IOS
13.	Bureau de pays de l'OMS, Ndjamena, Tchad	Décembre 2013	13/931	65	0	65	Application des recommandations et communication en cours entre le bureau de pays et l'IOS
14	Bureau de pays de l'OMS, Cotonou, Bénin	Décembre 2013	13/932	29	14	15	Application des recommandations et communication en cours entre le bureau de pays et l'IOS
15	Bureau de pays de l'OMS, Freetown, Sierra Leone	Décembre 2013	13/933	38	31	7	Application des recommandations et communication en cours entre le bureau de pays et l'IOS
Audits							

externes							
1	Lettre de la Direction sur la vérification des activités du Bureau régional (AFRO)	Avril 2013	ML-FY2012-24	33	0	33	Application des recommandations et communication en cours entre le bureau de pays et l'IOS
2	Lettre de la Direction sur la vérification des activités du Bureau de Représentation de l'OMS au Ghana	Avril 2013	EA-13-AF-03	19	19	0	Vérification close